

BAC Livarot & Vimoutiers

Nous intervenons sur toutes les communes du pays de Camembert.



Permanences

Le lundi de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h
dans les locaux de la MEF
Rue de Montgomery - 61120 Vimoutiers



02 33 67 96 60
Vimoutiers



02 31 62 92 02
Livarot

ou **06 28 49 06 95**

BAC Livarot (siège social)
29 rue du Général Leclerc
(ancienne route de Vimoutiers)
14140 LIVAROT
Email : bac.livarot@orange.fr

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

corace



*ménage
repassage
bricolage
jardinage...*

Besoin d'être aidé ?

BAC Livarot & Vimoutiers

*la solution pour tous
vos petits travaux*



Particuliers - Associations
Collectivités locales - Professionnels

Association intermédiaire loi 1901 à but non lucratif,
conventionnée et agréée par la DDTEFP

ménage
repassage
bricolage
jardinage...

Besoin d'être aidé ?

BAC Livarot & Vimoutiers

UNE AUTRE SOLUTION POUR L'EMPLOI :

BAC Livarot, est une association loi 1901 dont l'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle de personnes sans emploi.

Depuis plus de 20 ans, la BAC Livarot vous propose du personnel de proximité pour vous aider à réaliser ce que vous ne pouvez pas faire tout seul ou que les entreprises n'ont pas le temps de faire.

- Ménage, cuisine (personnel de maison)
- Jardinage (béchage, taille haies, tonte, ...)
- Peinture
- Bricolage
- Manutention
- Nettoyage
- Maçonnerie
- Garde d'enfant de plus de 3 ans
- Etc.

*la solution pour tous
vos petits travaux*

LA BAC VOUS SIMPLIFIE LA VIE :

- Elle trouve rapidement la personne adaptée à vos besoins.
- La BAC reste l'employeur de la personne mise à disposition (contrat de travail).
- Vous êtes déchargé de toutes démarches administratives (contrat de travail, bulletin de paie, déclaration URSSAF...).
- Facture non assujettie à la TVA. Vous pouvez régler par chèque ou par CESU entreprise préfinancé (Chèque Emploi Service Universel attribués aux salariés par leur entreprise).

AVANTAGES FISCAUX ET CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES SERVICES À LA PERSONNE :

Certains travaux sont déductibles des impôts à hauteur de 50% des sommes facturées. La BAC vous fournit en fin d'année une attestation à joindre à votre déclaration de revenus.